

## **Directeurs des services - liste d'aptitude**

### **Formation de préparation à l'emploi et d'accompagnement à la prise de fonction**

La formation des directeurs des services-liste d'aptitude se réfère à l'arrêté du 11 janvier 2006, portant organisation de la formation des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse recrutés par la voie de la liste d'aptitude et par la voie de détachement.

Cet arrêté prévoit deux périodes de formation distinctes:

- la première, préalable à la prise de fonction, comporte vingt-cinq jours de formation de préparation à l'emploi répartis en modules d'apports techniques professionnels et de stages de mise en situation professionnelle;
- la deuxième, dans les dix huit mois suivant la titularisation, comprend trente cinq jours de formation continue obligatoire d'accompagnement à la prise de fonction.

### **Présentation de la période de préparation à l'emploi**

#### **Un regroupement à l'ENPJJ (site central): *"La fonction de direction"***

Le regroupement, d'une durée de cinq jours, aura lieu du lundi 13 au vendredi 17 avril 2015 et abordera les fondamentaux de la fonction de direction.

Thématiques abordées:

- les politiques publiques à la PJJ et la place du DS dans les politiques publiques
- la prévention des radicalisations
- les représentations du métier de directeurs
- la responsabilité du directeur
- le changement d'identité professionnelle
- la note d'orientation de septembre 2014

Les stagiaires bénéficieront d'un bilan de positionnement durant cette semaine.

## **Une période de stage de découverte du territoire :** *L'action de la PJJ à l'épreuve du territoire*

Le stage se déroule sur cinq jours consécutifs.

Le stagiaire est affecté sur la Direction Territoriale dont il dépend au regard de son affectation actuelle.

Le directeur territorial désigne un directeur des services (qui peut également être un directeur occupant une fonction spécifique à la Direction territoriale) pour être le tuteur de stage du directeur stagiaire afin de l'orienter sur ses découvertes et observations.

Le tuteur de stage est chargé de l'accompagnement du stagiaire durant toute la période de stage. En lien avec les chargés de formation du site central de l'ENPJJ, il met en place le stage.

### Objectifs de ce stage:

- Au regard de la circulaire du 2 avril 2010<sup>1</sup>, découvrir l'organisation et le fonctionnement d'une direction territoriale PJJ, en confrontant les rôles et places de chacun aux spécificités d'un territoire donné;
- Identifier le rôle d'interface de la DT entre les services et la direction interrégionale.

Au regard de ces objectifs, le stagiaire pourra, entre autres:

- Observer la dimension de soutien, d'évaluation et de contrôle des services;
- Repérer comment s'élabore la politique et le projet territorial à partir des enjeux du territoire et son articulation avec les partenaires dans l'intérêt des services.
- Identifier en quoi la Direction territoriale est un lieu de ressources et un lieu de définition et de pilotage du projet territorial.
- Identifier les places, rôles et attributions des acteurs en DT: RPI, CT, RAPT, fonctions support

## **Une période de stage de découverte de la direction d'un service:** *Le directeur des services en action*

Le futur directeur effectue un stage de dix jours auprès d'un directeur des services d'un établissement ou service du secteur public, d'un dispositif différent de son actuelle affectation. Il s'agit, pour le stagiaire, d'appréhender les missions et les outils de directeur des services sur un établissement ou service donné.

Le tuteur de stage est alors le directeur de ce service.

### Objectifs de ce stage:

- Identifier l'action du directeur des services dans les projets institutionnels territoriaux;
- Repérer les enjeux managériaux de la direction d'un service et les modalités de gestion des ressources humaines;
- Identifier le travail d'articulation entre la fonction de direction et celle d'un RUE ;
- Identifier les modalités de gestion de l'activité et de gestion financière du service;
- Appréhender les fonctions et outils de communication...

A l'issue des 3 semaines de stage, le stagiaire devra rédiger **un rapport de synthèse (de 10 pages)**. Cette synthèse présentera notamment les éléments d'observation et de compréhension du stagiaire

---

<sup>1</sup> Circulaire relative au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la PJJ

autour des places et rôles de chaque acteur au sein d'un territoire ainsi que les missions de directeur des services sur un établissement ou service donné et les outils dont il dispose pour diriger son établissement/service.

Ce rapport de synthèse sera le support à *une restitution lors du deuxième regroupement au site central*.

**Un regroupement à l'ENPJJ (site central):**  
*"Préparation à la prise de poste"*

Le regroupement, d'une durée de cinq jours, aura lieu du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2015. Il permettra aux stagiaires de préparer leur prise de poste.

Thématiques abordées:

- les missions du directeur des services (par la restitution du stage et du rapport de synthèse)
- les spécificités du directeur par dispositif (milieu ouvert et placement judiciaire)
- les enjeux de la préparation à la prise de poste